

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 FEVRIER 2016
COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Secrétaire de séance : RIVOLLIER Marie-Yvonne

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE REUNION DU 18 ET DU 25 JANVIER 2016

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du 18 et du 25 janvier 2016.

MISE EN SECURITE PIETONS DANS LE CADRE D'UN PROJET DE PEDIBUS

Vu le projet de mise en sécurité de l'accès piétons en rapport avec le projet école, le conseil municipal approuve, à l'unanimité les travaux de mise en sécurité piétons dans le cadre d'un projet de pédibus depuis la place du village jusqu'à la nouvelle école. Le conseil municipal sollicite également une subvention du Département de la Loire au titre des amendes de police.

TAXES DIRECTES LOCALES : Vote des taux 2016

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de maintenir les taux des taxes directes locales, pour l'année 2016, à savoir :

- taxe d'habitation : 8.77 %
- taxe foncière (bâti) : 10.06 %
- taxe foncière (non bâti) : 47.50 %

QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire :

- propose de décider du montant des subventions alloué aux associations.
- fait part de la participation à la manifestation organisée par l'Association ASSE Cœur Vert et le PNRP.
- fixe une réunion de la commission d'appel d'offres le mardi 22 mars à 14h00, concernant la maîtrise d'œuvre de la nouvelle école.
- fixe la prochaine réunion du conseil municipal le mardi 22 mars à 20h00.
- fait part d'une formation Téléalerte au SIPG le 31/03/16 et propose à M. ALBERT de l'accompagner.